Du côté de l'Envol

Faites le vide dans vos greniers, armoires et garages ! Réservez votre emplacement pour la brocante de l'ENVOL, Route de Lorrez et place du village, le 4 septembre auprès d'Annie au 06 85 48 26 14 ou de Corinne au 06 49 11 97 85.

La reprise des cours de gym tonique aura lieu le mercredi 7 septembre 2016, à 19h30. La gym douce reprendra le vendredi 9 septembre, à 18h30.

Du côté du Foyer Rural

La rentrée des ateliers du ***Foyer Rural*** se fera mi-septembre. L'Atelier Folk Danses du Monde reprendra le mardi 27 septembre, à 20h30, dans la salle polyvalente. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Claude BONNET (06.81.41.94.30.).

Opération "Tranquillité vacances"

Si vous vous absentez pendant les congés d'été, pensez à l'opération ***"Tranquillité vacances"***. Les services de police de MORET LOING et ORVANNE *(MLO)* peuvent, à votre demande expresse, surveiller votre domicile. Au cours de leurs patrouilles régulières dans notre village, ils passeront voir si rien d'anormal ne s'est produit et ils vérifieront qu'il n'y a pas eu d'effraction. Ils déposeront un avis de passage dans votre boîte aux lettres. En cas d'anomalie, vous êtes prévenu afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi. Pour bénéficier de cette opération ***"Tranquillité vacances"*** qui existe dans chaque département, il suffit de vous inscrire auprès du commissariat de police de MLO.

Pour faciliter vos démarches, un formulaire en ligne est disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur ***(www.interieur.gouv.fr)***. Vous indiquerez notamment votre période d'absence, les personnes à prévenir en cas de problème et votre lieu de villégiature. ***Ce formulaire devra être déposé au commissariat de police au minimum 48 heures avant votre départ.***

Les bons réflexes anti-cambriolage : Avant votre départ, pensez à verrouiller toutes les issues et à ne pas laisser les clés à l'extérieur. Prévenez vos voisins et demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée et d'allumer une lampe ***(possibilité d'utilisation d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio)***. Placez en sécurité vos objets de valeur mais aussi les clés d'une voiture restée dans le garage. Transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne peut répondre (portable).

Bonnes vacances à toutes et à tous !

SUR VOTRE AGENDA

- samedi 25 juin à 10h30 : exposition des activités de l'école, dans la salle polyvalente ;
- samedi 25 juin à 14h : kermesse de l'école aux abords de la salle polyvalente ;
(11/13h : exposition du travail des enfants réalisé durant l'année scolaire - 12h/14h : barbecue - 14h/18h : kermesse)
- samedi 25 juin à 19h30 : 29ème CERFSTIVAL sur la place du village ;
- vendredi 1er juillet à 18h : fête des NAP dans la salle polyvalente
- dimanche 4 septembre : brocante de l'Envol route de Lorrez et sur la place
- samedi 24 septembre : fête du village

Permanences en mairie

Monsieur le Maire ou ses adjoints vous reçoivent, en mairie,

le samedi de 10h30 à 12h.

9 juillet : Souhila CHIDIAC 23 juillet : Jacques ILLIEN

6 août : Souhila CHIDIAC 20 août : Jacques ILLIEN

VILLECERF INFOS

Consultez notre site Internet
http://www.villecerf.fr

N° 14 - Juillet - Août 2016

Édito du Maire

Le Conseil municipal du 6 juin 2016 a acté le principe de la transformation de notre Poste en Agence Postale. Ce choix mûrement réfléchi a été guidé par plusieurs ''facteurs''. Comme vous le savez,

- *les services de notre poste se sont réduits, au fil des années, notamment du fait d'une diminution des horaires d'ouverture imposés par La Poste,*
- *les statistiques fournies par la Poste montrent une baisse récurrente des opérations,*
- *les opérations liées au courrier sont en très nette baisse du fait d'Internet,*
- *les derniers rapports de la Cour des Comptes et du Sénat, préconisent* ***"de poursuivre et d'accélérer le processus d'externalisation des bureaux de poste" dans les zones rurales où "les coûts fixes sont sans commune mesure avec l'activité".***

Au vu de ces éléments et devant une évolution que nous jugeons malheureusement inéluctable, ***nous avons décidé de prendre les devants*** *et de rechercher une solution pérenne permettant de sauvegarder un service public essentiel sur notre territoire.*

C'est le sens de notre choix.

Une convention définissant les modalités de financement et d'organisation du service sera signée entre la Mairie et la Poste pour une durée de 9 ans, renouvelable une fois.

D'ores et déjà, la Poste s'engage :

- *à fournir à la mairie une indemnité mensuelle de 1 001 € à la commune pendant toute la durée de la convention, ce qui permettra, entre autre, de payer le personnel*
- *à participer au financement de l'installation du local*
- *à fournir le guichet, les matériels nécessaires, une armoire forte ainsi qu'une tablette numérique à disposition du public pour accéder à différents services.*
- *à prendre à sa charge la formation des personnels en termes de service et de logiciel.*

Les horaires d'ouverture à 14 h par semaine seront maintenus, tout comme les opérations de courrier (lettres, colis…) et les opérations de dépôt/retrait à raison de 350 € par client ou 700 € pour les titulaires de comptes joints.

L'Agence Postale restera implantée, au vu de notre réalité budgétaire, dans le local actuel de la Poste. *Par la suite, en fin de mandat ou lors du mandat suivant, il pourrait être envisageable de réhabiliter le local qui jouxte La Poste pour y implanter l'Agence Postale. Le rez-de-chaussée de la poste actuelle serait alors libéré pour être loué en logement ou dédié à l'installation de la bibliothèque en la rendant accessible aux personnes à mobilité réduite.*

Connaissant le lien ancien et fort qui unit la Poste aux Villecerfoises et aux Villecerfois, nous avons voulu, ainsi, préserver les intérêts de la commune et l'intérêt général.

François DEYSSON

Directeur de publication : François Deysson
Rédaction : Jacques Illien, Jean-Louis Lieben, Francine Brenot-Camet, Souhila Chidiac

Échos du Conseil municipal

• Pour financer ses travaux d'investissement, le Conseil municipal a retenu l'offre de la Caisse d'Épargne concernant un emprunt de 60 000 € sur 5 ans, au taux de 0,59 %, soit un coût total, frais de dossier compris, de 1 083,59 €.

• Les élus ont validé la liste proposée par nos bibliothécaires, des livres à retirer de l'inventaire.

• Pour être en adéquation avec les prix du marché, le Conseil municipal a voté la diminution du prix des trois terrains communaux à vendre aux Sainfoins. Nouvelles valeurs : ***Terrain 1 - Lot A de 524 m² non viabilisé : 80 000 € ; Terrain 2 - Lot B de 479 m² viabilisé : 80 000 € ; Terrain 3 - Lot C de 566 m² viabilisé : 90 000 €***

• Au vu des services de notre poste qui se réduisent au fil des mandats, le Conseil municipal a voté la transformation du bureau de poste du village en agence postale *(voir édito) pour pérenniser un service essentiel sur le territoire de notre commune.*

CONSEIL DES JEUNES

Plusieurs membres de notre Conseil des Jeunes partant faire leurs études, il convient de le renouveler. ***Tous les jeunes Villecerfois âgés de 8 à 18 ans*** peuvent présenter leur candidature à la mairie. Ambiance garantie et nombreux projets en cours.

Le point sur les récentes inondations

Suite aux intempéries qui ont touché notre région, la commune de VILLECERF a été reconnue, à la demande du Maire, en état de catastrophe naturelle, pour la période du 28 mai au 5 juin 2016. Un arrêté préfectoral, daté du 8 juin et paru au Journal officiel n° 0133 du 9 juin, a été promulgué en ce sens. Les personnes sinistrées ont ainsi pu déposer un dossier auprès de leur assureur pour être indemnisées.

Pendant plusieurs jours, un camion citerne a pompé de l'eau à partir de la bouche d'incendie de la route de Lorrez. Cette eau était destinée aux personnes sinistrées du Sud de la Seine et Marne. La facture liée à ce pompage d'eau potable ne sera pas prise en charge par notre commune.

Enfin, lors de la séance du CCAS du 11 juin dernier, le versement d'une aide d'urgence de 500 €, en faveur des plus démunis dans les communes sinistrées de MORET LOING et ORVANNE *(MLO)* a été voté. Cette aide sera versée directement au CCAS de la commune d'EPISY. Ce versement fait écho à l'aide versée, en début d'année par cette commune à notre CCAS, pour venir en aide aux Villecerfois, durement touchés, en 2015, lors de l'incendie de leur maison.

Un nouveau toit pour la salle annexe de la mairie

Depuis plusieurs jours, nos deux employés communaux ont entrepris la rénovation complète de ce toit qui présentait des infiltrations. Au fil du temps, ces dernières avaient commencé à endommager les peintures de la cuisine notamment. Outre les milliers d'euros que nous économiserons grâce à ce travail fait en régie, ce sera l'occasion pour Hassane OUBOUMAROUAN de bénéficier de l'expérience de Tonio TAPADAS avant son départ, en retraite, prévu en fin de l'année.

Cette rénovation nécessite beaucoup de temps et nos employés sont déjà beaucoup occupés par ailleurs avec la tonte et l'entretien des espaces publics. C'est pourquoi nous faisons appel à votre sens civique en demandant à chacun d'entre vous un effort particulier pour entretenir et désherber le trottoir devant chez lui. Être tous impliqués dans l'embellissement du village, c'est aussi aller dans le sens de l'intérêt général !

Fermeture estivale de La Poste

Dans le cadre des mesures estivales mises en œuvre chaque année, La Poste nous confirme que notre bureau de poste de VILLECERF sera fermé cet été du 1er au 20 août inclus. Les clients pourront toutefois retrouver tous leurs services habituels dans les bureaux de poste situés à proximité. Le bureau rouvrira ses portes le 22 août 2016 aux horaires habituels. Une prochaine campagne d'information sera mise en place par La Poste.

Rentrée scolaire : des changements en terme de transport

En Ile de France, c'est le Syndicat des Transports d'Ile de France *(STIF)* qui transporte les 15 000 élèves du département sur 260 lignes de bus différentes. Le Conseil départemental de Seine et Marne *(CD77)* était le dernier Département à prendre, en charge, le montant des transports, hors frais de dossier soit, en moyenne, 730 € par élève et par an.

Face au déficit qu'il a à gérer, le nouveau Conseil départemental a du réviser cette politique. La participation des usagers sera désormais plus importante.

En 2016-2017, la contribution demandée aux familles sera de 100 € pour un collégien et de 150 € pour un lycéen dépendant de la carte ***SCOL'R***. **Un paiement en 3 fois est possible**. Les inscriptions peuvent se faire en ligne ***http://www.seine-et-marne.fr*** *ou par courrier* ***Département de Seine et Marne - Direction des transports - SCOL'R - CS 50 377 - Hôtel du Département - 77010 MELUN CEDEX***. *Formulaire d'inscription téléchargeable sur* ***http://www.villecerf.fr***.

Les lycéens utilisant les lignes régulières dépendront, eux, de la carte ***IMAGIN'R***. Le tarif annuel proposé prendra en compte une aide de 150 € du Département. Cette carte sera utilisable, toute l'année, pendant les Week End et les vacances sur les 5 zones de l'Ile de France. Inscription sur le site ***imagin-r.com***

RENTREE SCOLAIRE ET NAP

La rentrée des classes de notre école communale et celle des Activités Périscolaires *(NAP-Cantine-Garderie)* auront lieu le jeudi 1 septembre 2016 aux horaires habituels.

En ce qui concerne les NAP, nous tenons à remercier particulièrement Nicole BERTAUCHE, Victoria PEGUY, Francine SALOY, Françoise TIMBERT et Françoise ASSELIN qui ont offert, leur temps, leurs idées, leur expérience, leur joie de partager en animant des ateliers bénévoles pendant l'année scolaire écoulée.

Vendredi 1er juillet, à 18h, dans la salle polyvalente, une représentation préparée par tous les animateurs des NAP sera offerte aux parents et aux Villecerfois.

En 2016/2017, nous lançons un appel pour trouver de nouveaux bénévoles qui pourraient prendre leur relais en animant un atelier pendant ces temps de NAP *(mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30). Bonnes vacances à toutes et à tous* !

La prochaine fête du village du 24 septembre 2016 s'organise !

Après plusieurs réunions de travail ouvertes à tous, le programme prend forme :

Voici la première mouture de ce que nous vous avons concocté. Vous allez pouvoir :

⇒ *revivre l'Euro façon Foot2rue,*

⇒ *sillonner notre campagne version cyclo ou randonnée pédestre,*

⇒ *voir sauter vos enfants dans les structures gonflables,*

⇒ *ajuster votre lancer de boules au concours de pétanque,*

⇒ *participer aux jeux style ''la tête et les jambes'' en équipe,*

⇒ *tester votre équilibre sur un parcours de gymkhana,*

⇒ *applaudir la musique des jeunes et des ''vieilles peaux''*

⇒ *apprécier les prestations des karatékas et danseuses du Foyer Rural,*

⇒ *vous mesurer au bras de fer ou au Slam,*

⇒ ***… et pour clore la journée danser sur des rythmes d'hier et d'aujourd'hui.***

N'hésitez pas à apporter votre soutien à l'équipe organisatrice. Vous serez les bienvenus, toutes les bonnes volontés seront bien accueillies !

La prochaine réunion de préparation aura lieu le 2 septembre, en mairie, à 20 h.

La bibliothèque municipale pendant l'été

Cet été, votre bibliothèque sera ouverte de 10h à 12h30 les samedis 2 et 9 juillet, 6, 13, 20 et 27 août.